

ecolo

DURBUY

Questions d'actualité

Conseil communal du 19.12.2022



1. Arrêt des retransmissions des séances du Conseil communal.

QUESTION :

Me confirmez-vous la décision de votre Collège d'arrêter la retransmission des séances du Conseil communal via la WEB-TV communale ?

Réponse du Collège :

Oui. En raison du coût de l'achat d'un matériel professionnel, et du manque de suivi.

Position d'ECOLO DURBUY:

- les retransmissions ont permis aux citoyens de suivre les séances du Conseil pendant la pandémie ;
- plus de citoyens suivent le Conseil devant la WEB-TV communale, qu'en salle ;
- les journalistes empêchés suivaient le Conseil à horaire décalé ;
- la WEB-TV a parfois été consultée plus de 200 fois ;
- renseignements pris, un équipement provisoire de bon niveau peut être acquis, et la commune dispose de beaucoup de moyens (plus de 25 M€ de recettes prévues en 2023!) ;
- les retransmissions reprendront lorsque la nouvelle salle du Conseil communal, dûment équipée, sera disponible. Sans date, nous devons considérer cet arrêt comme définitif d'ici la fin de la législature ;

ECOLO DURBUY propose la transparence.

Consultez

1. les documents discutés en Conseil communal, disponibles une semaine avant chaque séance, via le lien suivant :

<https://www.deliberations.be/durbuy/seances>

2. notre compte rendu des séances sur notre site via le lien suivant :

<https://durbuy.ecolo.be/le-conseil-communal-de-durbuy/>

Conclusion : alors que Durbuy pouvait être fière de son avancée, la Liste du Bourgmestre (apparentée MR-CDH/Les engagés) s'impose un véritable recul démocratique, qui éloigne le citoyen (qui le souhaitait) du politique.

Domage.

DURBUY TV CONSEIL COMMUNAL



**ARRET DES RETRANSMISSIONS DU
CONSEIL COMMUNAL:
UN REcul DÉMOCRATIQUE**



2. Rues dangereuses à Barvaux.

- **au Thier St Antoine** : dans le sens de la montée, la circulation est limitée à la circulation locale (plaque ronde, cerclée de rouge sur fond blanc). Dans l'autre sens, la descente, aucune indication.

Pire : une barrière située en haut de la rue, est constamment levée.

Question : une mise au point de la circulation est indispensable, cette descente étant très dangereuse et actuellement autorisée à tout véhicule.



- **Rue de la Tour du Diable** : des grands pots à fleurs en plastique postés le long de la rue vise à freiner la vitesse de circulation. Un des pots est manquant, et son socle présente un danger. Est-il envisageable de le remplacer, et de fixer des catadioptres sur les pots ? Cette rue est très utilisée pour rejoindre le Centre sportif de Bohon depuis le début des travaux à la rue Saint Amour.

Réponse du Collège : discussions mais aucune position n'a été prise.



Je vous remercie pour votre attention

Eric Jurdant

Conseiller communal.